

ETE 2019

DE 4 ▲ 16 ▲ ANS

COLONIES DE VACANCES  
ENFANTS / ADOLESCENTS

CAMPAGNE - MER - MONTAGNE



Centre Laïque Antonin Lac  
7 rue du 139° RI - 15012 AURILLAC



Tél : 04 71 48 42 58



[vacances@fal15.org](mailto:vacances@fal15.org)



La ligue de l'enseignement du Cantal



[fal15.org](http://fal15.org)

FÉDÉRATION CANTAL

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



## LE LIORAN - CHALET DES GALINOTTES

A 1250 m d'altitude, au coeur de la station du Lioran et du parc des Volcans d'Auvergne, le chalet permet aux enfants de vivre un séjour dans un environnement naturel, privilégié et protégé.

Hébergement en chambre de 4 à 6 lits, chalet composé de plusieurs salles d'activités, d'une grande salle polyvalente, d'un cyberspace, d'une salle d'escalade et d'un restaurant prolongé d'une terrasse panoramique.



## P'TITS CANTALOUS

4 à 6 ans - 10 participants

- > 2 séances d'escalade sur le centre
- > 3 séances d'équitation
- > 1 montée en téléphérique (découverte des monts du Cantal)
- > 1 séance de cirque

8/15 jours | à partir de 395 €

## COCKTAIL D'AVENTURES

8 à 14 ans - 20 participants

- > 1 Journée à Vulcania (parc d'attraction)
- > 1 séance de biathlon (tir laser + course d'orientation)
- > Randonnée (1 journée sur les crêtes)
- > 2 séances d'équitation
- > 1 séance parcours aventure
- > 1 séance d'escalade

8/13/15 jours | à partir de 415 €

## CHEVAL DANS LE CANTAL

6 à 11 ans - 12 participants

- > 8 séances d'équitation selon le séjour
- > 1 séance de biathlon (tir laser+course d'orientation)
- > 1 séance d'escalade

8/13/15 jours | à partir de 429 €

## STAGE VTT

12 à 15 ans - 12 participants

- > 4 demi-journées VTT enduro
- > 2 journées de descente (bike park)
- > Randonnées sur les crêtes (montée en téléphérique et descente en VTT)

8/13/15 jours | à partir de 540 €

## STAGE SKATE

8 à 13 ans - 12 participants

- > 6 séances de skate : découverte, apprentissage des différentes techniques (kickturns, slaloms...), passer des obstacles "hippie jumps" ...
- > 1 séance de skate au skatepark de l'épicentre à Aurillac
- > 1 séance d'escalade sur la SAE du centre

15 jours | à partir de 800 €

## MANGAKA

13 à 16 ans - 12 participants

- > 8/10 séances de Manga encadrées par un illustrateur professionnel (création d'histoires, réalisation d'un manga)
- > 1 séance d'aïkido

13/15 jours | à partir de 740 €

Le nombre de séances d'activités varie selon la durée des séjours

## AUTRES ACTIVITÉS LORS DES SÉJOURS :

Baignades, randonnées, grands jeux, sports collectifs, veillées diverses ...

## DATES DES SÉJOURS

8 jours : 21 au 28 juillet / 4 au 11 août / 18 au 25 août

13 jours : 18 au 30 août

15 jours : 7 au 21 juillet / 21 juillet au 4 août / 4 au 18 août

Durées différentes selon séjours, nous contacter pour plus d'informations

# LE ROUGET - CENTRE DE LA CHATAIGNERAIE

## STAGE KARTING

9 à 14 ans - 40 participants

15 jours | à partir de 809 €

07 au 21/07 - 21/07 au 04/08  
04 au 18/08

### PROGRAMME

- > 6 séances de karting à la piste du Lissartel (1105m) à Pers, l'une des plus belles pistes d'Europe
- > Encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat (BPJEPS Karting)
- > Progression qui t'amènera à être chronométré et à participer à une course d'endurance par équipe de 3

### AUTRES ACTIVITÉS

- > Journée à Rénac plage
- > Piscine ( à 100 m du centre)
- > Sports collectifs
- > 1 séance parcours aventure
- > Veillées diverses ...

### CADRE ET MODE DE VIE

- > A proximité d'Aurillac (25 km)
- > Situé à 6 km du circuit de Pers
- > Hébergement en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets et séparés
- > Salle de restaurant et salles d'activités
- > Cour arborée avec pelouse et terrain de sport





# !LE D'OLÉRON - CENTRE DE LA MARTIÈRE

## STAGE SURF

13 à 16 ans - 8 places

7 jours | à partir de 533 €

29 juillet au 4 août

## PROGRAMME

- > 4 séances de surf encadrées par une école de surf
- > Baignades surveillées à la plage ou à la piscine
- > Sorties vélos sur les pistes cyclables de l'île
- > Activités sportives
- > Soirées animées

## XTREM

13 à 16 ans - 8 places

7 jours | à partir de 559€

05 au 11 août

## PROGRAMME

- > 1 séance de bubble foot
- > 1 séance de big sup (surf paddle à 4 ou 6 personnes)
- > 1 séance de paintball
- > 1 entrée au parc aqualudique Ileo
- > 1 séance d'accrobranche
- > Baignades surveillées à la plage ou à la piscine
- > Soirées animées

## CADRE ET MODE DE VIE

- > Propriété de 17 hectares de forêts et de prairies au coeur de l'île d'Oléron
- > Chambres spacieuses de 6 lits ou camp de toile
- > Salle d'activités, terrain de jeu, salle multimédia, bibliothèque, vidéothèque et piscine ludique
- > Vaste terrasse extérieure ouvrant sur un jardin

## LA PNETIE - AURILLAC

### STAGE DE RUGBY (EN EXTERNAT)

9 à 13 ans - 40 participants

## PROGRAMME

- > Rugby
- > Piscine
- > Course d'orientation
- > Jeux collectifs
- > Parcours aventure
- > Aquaparc

5 jours | 170 €

8 au 12 juillet

Inscriptions directement à la FAL du Cantal

# TARIFS DES SÉJOURS

Séjours	Durée	QF ≤ 300	300 < QF ≤ 600	600 < QF ≤ 723	Tarif de base
Le Lioran P'tits Cantaloux	8 jours	395 €	400 €	405 €	435 €
	15 jours	779 €	784 €	789 €	819 €
Le Lioran Cocktail d'aventures	8 jours	415 €	420 €	425 €	455 €
	13 jours	675 €	680 €	685 €	715 €
	15 jours	785 €	790 €	795 €	825 €
Le Lioran A cheval dans le Cantal	8 jours	429 €	434 €	439 €	469 €
	13 jours	680 €	685 €	690 €	720 €
	15 jours	800 €	805 €	810 €	840 €
Le Lioran Mangaka	13 jours	740 €	745 €	750 €	780 €
	15 jours	856 €	861 €	866 €	896 €
Le Lioran Stage skate	15 jours	800 €	805 €	810 €	840 €
Le Lioran VTT	8 jours	540 €	545 €	550 €	580 €
	13 jours	780 €	785 €	790 €	820 €
	15 jours	920 €	925 €	930 €	960 €
Le Rouget Karting	15 jours	809 €	814 €	819 €	849 €
Oléron Stage surf	7 jours	533 €	538 €	543 €	573 €
Oléron Xtrem	7 jours	559 €	564 €	569 €	599 €
La Ponétie - Rugby	5 jours	170 €			

Une réduction de 5% sera accordée pour le 2ème enfant inscrit sur les séjours du Rouget et du Lioran.

Nous pouvons déduire les Pass Cantal (Conseil Départemental) et aides diverses (les tickets vacances CAF sont déjà déduits).

## TRANSPORT

- > Séjours Le Lioran / Le Rouget : rendez-vous sur place
- > Séjours Oléron : départ d'Aurillac

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## INSCRIPTIONS

Pour inscrire votre (vos) enfant(s), il suffit de nous retourner le bon d'inscription (un par enfant). La place est réservée lorsque le bon d'inscription est retourné au service vacances accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant du séjour. LE SOLDE DU SEJOUR DEVRA ETRE REGLE 10 JOURS AVANT LE DEPART.

## ADHESION

Les réalisations FAL 15 diffusées sous la marque Vacances Pour Tous (VPT) sont ouvertes à tous, hommes, femmes et enfants de toute condition sociale adhérents de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente (L.F.E.E.P). Montant de l'adhésion à Vacances Pour Tous pour 2018/2019 : Enfant (moins de 16 ans) : 7.50 € - Adulte (16 ans et plus) : 11.50 €.

## RESPONSABILITE DE VACANCES POUR TOUS

Vacances Pour Tous agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent et les compagnies de transport, les hôteliers et autres prestataires de services. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure : mouvements de grève, changements d'horaires imposés par les transporteurs ferroviaires, aériens ou routiers, troubles politique intervenant dans les pays d'accueil, catastrophes naturelles. Dans le cas où la responsabilité de Vacances Pour Tous serait recherchée en raison du fait personnel, cette responsabilité ne pourrait dépasser le prix facturé au client.

## RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

L'exécution des séjours proposés dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes différents : propriétaires, gérants d'immeubles, hôteliers, restaurateurs. Ces derniers conserveront en tout état de cause, les responsabilités propres à leur activité aux termes de statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités. L'organisateur se réserve, si les circonstances l'obligent en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté le droit de modifier ou même d'annuler ses programmes.

Séjours écourtés : en cas de renvoi d'un jeune mineur dans sa famille pour une cause non couverte par notre assurance voyage, les parents ou la personne responsable prendront en charge son voyage retour ainsi que le voyage aller et retour de l'accompagnateur et les frais de mission de ce dernier. Dans le cas d'un renvoi pour raisons disciplinaires aucune somme ne sera remboursée à la famille, et les frais de retour seront facturés à la famille.

## RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, (discipline, comportement perturbant le groupe, convenance personnelle...) pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le coût du voyage retour ainsi que les frais de son accompagnement seront facturés à la famille. Le particulier doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée dans un délai d'un mois après la fin des prestations par lettre recommandée avec accusé de réception au service vacances. Passé ce délai d'un mois, cachet de la poste faisant foi, Vacances Pour Tous se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un voyage ou à un séjour.

## ANNULATION

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. Une annulation d'une inscription du fait du participant entraînera la perception de frais d'annulation par dossier d'inscription selon le barème ci-après : Plus de 30 jours avant le départ, retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 85 € par personne.

- entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total
- entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total
- entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total
- moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total. Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraîne la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné.

## MODIFICATIONS

Du fait de vacances Pour Tous, dans le cas où le voyage ou le séjour est annulé par Vacances Pour Tous, le client recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure, ou par la sécurité des voyageurs ou pour motif l'insuffisance du nombre de participants. Lorsque, avant le départ, le voyage ou le séjour sont modifiés par Vacances Pour Tous, sur les éléments essentiels, le client peut dans un délai de 7 jours après en avoir été averti, soit mettre fin à sa réservation, dans les conditions prévues ci-dessus, soit accepter de participer au voyage ou au séjour modifié, un avenant au contrat sera alors présenté à sa signature, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix que celles-ci entraînent. Lorsque, après le départ, le voyage ou le séjour sont modifiés par Vacances Pour Tous, sur des éléments essentiels, le client peut, à son retour, demander le remboursement des prestations non exécutées et non remplacées sans pour cela que ces modifications puissent donner lieu à une demande de dédommagement pour préjudice subi.

**BAGAGES** Ils seront transportés aux risques et périls de leur propriétaire.

## ASSURANCE VOYAGE

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profil par l'APAC, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient des garanties principales suivantes, comprises dans nos forfaits :

- Responsabilité civile (dommages causés au tiers)
- Défense et recours : frais réels
- Individuelle « accident corporel »
- Assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assistant et après l'accord préalable de celui-ci)
- Dommages aux biens personnels (sauf bicyclettes et skis) en cas de :
  - vol caractérisé,
  - détérioration accidentelle : garantie limitée à 1100 € maximum avec franchise de 110 € par sinistre (vétusté maximum à 50 %)

ATTENTION : Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'APAC et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

## PRIX

Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse.

N.B. : L'apport du matériel personnel n'est pas déduit du montant du séjour et n'est pas couvert par notre assurance.

ATTENTION : L'assurance annulation n'est pas comprise dans nos forfaits. Pour bénéficier de cette couverture, il est possible de contracter une assurance annulation optionnelle (voir ci-dessous).

## LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTE

Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78/17 du 1/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS contenues dans cette brochure est fait dans la limite des places disponibles en vente en tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation que subit l'organisation pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive des places mises en vente.

## ASSURANCE ANNULATION OPTIONNELLE

L'assurance annulation optionnelle vous sera automatiquement proposée, au titre de supplément, lors de votre inscription et doit absolument être contractée à l'inscription au séjour. Elle n'est valable que pour une inscription et non remboursable.

Remboursement sur présentation des pièces justificatives, du dédit que l'assuré devra verser ou l'acompte qu'il devra abandonner en cas d'annulation de son voyage avant le départ.

Conditions : Lorsque l'empêchement de départ ou de voyage est occasionné par :

- Maladie grave, accident grave de l'assuré, de son conjoint, ses descendants ou ascendants ou de personnes qui devaient effectuer le voyage avec lui,
- Décès de l'assuré, son conjoint, descendants ou ascendants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, beaux-parents.
- Dommages matériels importants causés par un incendie ou des éléments naturels atteignant l'assuré dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence.

Modifications : Du fait de VPT, dans le cas où le voyage ou le séjour est annulé par VPT, le client recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure, ou pour la sécurité des voyageurs ou pour insuffisance du nombre de participants.

Délai de réclamation : pour bénéficier des remboursements, l'adhérent doit obligatoirement prévenir le service Vacances Pour Tous sous pli recommandé et dans les 5 jours après avoir pris connaissance de l'annulation. L'assurance annulation optionnelle cesse ses effets le jour du début du séjour.

ATTENTION : L'assurance annulation ne permet pas le remboursement des frais de dossier (forfait 120 €).

TARIF : 4,5 % du prix total du séjour/personne.

Agréments AG 075 95 00 63 (Tourisme) et Jeunesse et Sports.  
Garantie financière UNAT PARIS – Responsabilité civile APAC PARIS

# NOS PARTENAIRES



**Natura Bien-être**  
EN CARLADEZ



Pleau - 12600 BROMMAT Tel: 05 65 66 22 11

PISCINE - BALNEO - ACTIVITES ZEN ET TONIQUES - SQUASH -  
MUSCULATION - MODELAGES BIEN-ETRE

[www.naturabienetreencarladez.fr](http://www.naturabienetreencarladez.fr)



**VOLCAN DU CANTAL  
&  
STATION DU LIORAN**  
BIKE SCHOOL

**Encadrement VTT et VTT électrique :**

Jérôme BERNARD - **06.10.23.04.23**

[jerome.bernard15@gmail.com](mailto:jerome.bernard15@gmail.com)

- initiation et plateau pour enfants
- randonnées et raids pour tous

**PERS KARTING**  
CIRCUIT LE LISSARTEL

## AUTOCARS PONS

15300 MURAT  
Tél. : 04 71 62 64 96  
Fax: 04 71 64 84 59  
[info@autocarspons.com](mailto:info@autocarspons.com)



Boissons chaudes et froides  
Crêpes et gaufres  
Anniversaires (formules à 8€)  
06.70.36.32.75



**SKIMIUM.COM**

**LIORAN-SPORTS**



**04.71.46.19.19 - 06.38.69.92.92**

Travaux publics - terrassement -  
assainissement - aménagements extérieurs